

TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES RFC Visioconférences

Le 25 mars 2021

Programme des temps d'échange

Jeudi 25 Mars 2021 de 10h00 à 10h45

- Tour d'horizon des principales actualités régionales de l'ANFH Occitanie
Animation : Aude DELPECH, déléguée ANFH Occitanie

Jeudi 25 Mars 2021 de 10h45 à 11h30

- Présentation du nouveau dispositif « 4C » : des Clés pour des Compétences, des Connaissances et une Carrière (*Compétences Clés*)
Animation : Anissa BOUKALFI et Florence BOCQUEL, conseillères formation ANFH

Jeudi 25 Mars 2021 de 11h30 à 12h30

- Présentation du dispositif « ANFH E-Multi plus » (le dispositif E-Multi plus en version e-learning)
Animation : Laëtitia TRIFANESCU, Responsable du service Développement de la Formation et des Compétences (DFC), ANFH

Jeudi 25 Mars 2021 de 14h00 à 16h00

- Le nouveau cadre réglementaire de la qualité de la formation : Qualiopi
Animation : Joseph LIBAI TITI, Chargé de formation Qualité, ANFH

Actualités régionales ANFH Occitanie

1. Accompagnement à la gestion des fonds

Politique « fonds mutualisés » : principes

Un objectif de simplification et de meilleure lisibilité pour les établissements des modalités d'attribution des études promotionnelles dans le cadre de la mutualisation

- ✓ **Equilibre entre catégories d'établissements** tout en maintenant un **haut niveau de mutualisation**
- ✓ Forfaits dans un objectif de **simplicité** et de **lisibilité**
- ✓ Priorisation des demandes **d'établissements dont l'investissement en études promotionnelles est conséquent**, et dont le niveau de salaires hors EP est faible ou modéré (hors EHPAD)
- ✓ Utilisation des **crédits propres à l'établissement** avant d'engager des fonds mutualisés (hors EHPAD)
- ✓ **Autonomie des établissements** dans le choix des agents

Politique « fonds mutualisés » : règles de gestion

- **Suppression des tranches établissement** et des modalités de prise en charge rattachées
- **Prise en charge simplifiée des dépenses :**
 - **Frais pédagogiques** : aux frais réels
 - **Frais de déplacement** : plafonnés à 500 euros/mois de formation sur demande des établissements
 - **Frais de traitement (agrément PLAN et FMEP)** : forfaits réglementaires
- **Les EP sur fonds mutualisés (FMEP et FQ&CPF) généreront l'utilisation automatique du CPF.**

Recensement des demandes EP : procédure et calendrier

- Une mise en application des nouvelles règles dès les rentrées EP de septembre 2021 (2 commissions par an : juillet et décembre)
- Une communication renforcée sur la nouvelle politique régionale auprès des établissements à partir d'avril-mai 2021 (nouveaux principes, modalités de prise en charge, procédure)

Recensement des demandes FQ & CPF hors EP : rappel des nouvelles modalités de gestion

Courrier en date du 11 janvier 2021 envoyé aux établissements : Une instruction des demandes de financement sur le FQ & CPF distincte des EP tout au long de l'année (4 comités dans l'année : avril, juin, septembre, décembre)

Rappel :

Qualification ou certification éligible :

Dans le champ des métiers de la FPH (Répertoire des métiers)

Inscrite au RNCP ou au répertoire spécifique

De niveau 3 à 5 ou sans «niveau de formation spécifique» (CQP) et le cas échéant, de niveau 6 sur décision du CRSG

Publics cibles prioritaires :

Bas niveau de qualification

Agents de catégorie C

Filières techniques, logistiques et administratives

Les modalités de prise en charge :

Employeur garant que la demande est sollicitée à l'appui d'un projet professionnel, s'assure des droits à CPF de l'agent.

Une demande qui n'est pas conditionnée ni limitée au nombres d'heures du compteur CPF de l'agent.

Appuis complémentaires aux établissements

La possibilité d'appuis et soutiens ponctuels au plan de formation des établissements (projets ciblés, soutien aux départs en formation)

- **Accompagnement ponctuel d'un projet de formation ciblé ou expérimental/innovant en cohérence avec la politique de formation de l'établissement** (*non prévu initialement sur le plan de formation de l'établissement*)
 - Remontée au fil de l'eau au cours du 1^{er} semestre
- **Soutien ponctuel au plan de l'établissement pour favoriser les départs en formation** (lié à des contraintes budgétaires de l'établissement)
 - Prise en charge au fil de l'eau

Apprentissage pour les AS dans les EHPAD

- **Projet de convention régionale avec l'ARS Occitanie (2021-2022) :**
 - Plan Attractivité Grand Age
 - Etablissements cibles : EHPAD publics
 - Environ 50 contrats d'apprentissage en Occitanie sur deux années
 - Financements :
 - Prise en charge par l'ARS du reste à charge pour les établissements
 - Prise en charge par l'ANFH des frais pédagogiques

Actualités régionales ANFH Occitanie

2. Dispositifs individuels

CFP : mise en place de forfaits repas et frais annexes

- ✓ **Instauration d'un forfait repas :**
 - 8,75€ le repas du midi
 - Même forfait de 8,75€ le repas le soir en cas de découcher de l'agent (et si non prise en charge d'un loyer par ailleurs)

- ✓ **Evolution de la prise en charge des frais annexes :** plus de distinction entre secteur d'activité, au cas par cas, prise en charge des frais listés par l'organisme avec un plafond à 500 €

Autres dispositifs individuels

- Le renforcement des dispositifs d'accompagnement à la VAE, le développement de la VAE collective**
- Le développement des réseaux CEP entre établissements et ANFH et avec les partenaires sur les territoires**

Actualités régionales ANFH Occitanie

3. Les outils d'appui (gestion RH, achat de formation et qualité de la formation)

Les outils d'appui (gestion RH, achat de formation et qualité de la formation)

- Le déploiement de GE et GEA (pour les petits établissements) entre fin mars et mi-mai 2021
- La poursuite de l'accompagnement à la GPMC et la mise à disposition d'une offre globale autour de l'entretien professionnel (établissements, évaluateurs, évalués) : dispositif d'accompagnement et de formation, évolutions dans GE GPMC, outils de communication et tutoriels ANFH
- La mise à disposition de la centrale d'achats « La Formule » (Achats de Formation Mutualisés en Ligne pour les Etablissements) et organisation prochaine d'ateliers supplémentaires
- L'accompagnement des établissements à la compréhension du nouveau cadre réglementaire de la qualité et à l'obtention de la certification QUALIOPI
- La mise à disposition d'une plateforme LMS (Learning Management System) pour hébergement et diffusion de contenus de formation e-learning
- La mise à disposition à venir de e-MULTI +, dispositif d'intégration et d'information des salariés en version e-learning

Actualités régionales ANFH Occitanie

4. PAR Occitanie et autres projets régionaux

PAR Occitanie 2022 : Structuration

Compétences clés

Métiers Gériatrie

Métiers Soins

Métiers de l'encadrement/RH

Métiers administratifs/financiers

Métiers techniques/logistiques

Métiers du handicap/famille/enfance

Métiers de direction/finances/achats

Métiers pluri-professionnels

PAR Occitanie 2022 : planification

- **Recensement des besoins :**
 - Février –Mars 2021
- **Choix des thèmes/ validation / appels d'offre**
 - Avril -Mai-Juin 2021
- **Parution et diffusion PAR Occitanie 2022 auprès des établissements :**
 - Juillet – Août 2021

Cartographie régionale des métiers

- **Cartographie des PNM :**
 - Journée lancement le 4 février 2021
 - Courrier envoyé aux établissements le 10 février 2021
 - Délai de réception des lettres d'engagement : Début avril 2021
 - Recueil des fichiers établissements : Février- fin avril 2021
 - Présentation des résultats/restitutions-ateliers : Septembre 2021

- **Cartographie des PM :**
 - Partenariat avec la FHF Occitanie
 - Lancement des travaux : avril 2021
 - Recueil des fichiers établissements : avril-juin 2021
 - Présentation des résultats/restitutions-ateliers : Septembre 2021

Sécurisation des parcours AS

- **Formation de 70 heures :**
 - Instruction relative au renforcement des compétences des ASHQ pour la participation aux soins des personnes âgées et au renfort AS dans le secteur du Grand Age
 - Projet de convention ARS Occitanie : financement sur fonds mutualisés s'il s'inscrit dans un parcours vers la qualification (EP AS) à un ou deux ans
- **Préparation à l'entrée en IFAS**
- **Accompagnement renforcé des parcours de VAE**
- **Offre 4C (Compétences Clés) : parcours agents niveaux 3 & 4**
- **Autres dispositifs de sécurisation de parcours**
-

Autres projets régionaux

QVT/RSE (LAN) :

- Accompagnement au diagnostic et plan d'action, formations (gestion des déchets, gestion des effluents liquides, émissions de gaz à effets de serre, économies d'énergie, écoconception des soins), DU management du développement durable en santé
- 35 établissements bénéficiaires d'un accompagnement QVT, renouvellement du marché « baromètre social », 30 établissements bénéficiaires d'un accompagnement DD

Prévention des risques professionnels (MID) : 36 établissements bénéficiaires, formations de préventeurs (20 stagiaires – DU Université de Toulouse) en cours

I-CARE (OCC) : 10 établissements d'Occitanie à ce jour engagés dans la démarche, réunion de lancement le 9 février 2021 (27 participants en présentiel et 10 en visio)

Intelligence Artificielle (OCC) :

- Sensibilisation et formation de praticiens, encadrants et personnels de direction sur l'anticipation des impacts de l'IA en santé et accompagnement des équipes pour la mise en place de solutions pour une meilleure intégration de l'IA dans les modes de gestion et de prise en charge
- Lancement en Occitanie à venir

Séminaire, réseaux et journées

- **Reprogrammation du séminaire des RFC Languedoc Roussillon en octobre 2021**

- **L'animation du réseau RFC (réunions 3 à 4 fois par an) et Affaires médicales prochainement relancée**

- **Les journées envisagées en 2021 (ouvertes à l'ensemble des établissements d'Occitanie) :**
 - Journée « Refus de soins » (LAN) - mai 2021
 - Journée « Cadres » (LAN) - juin 2021
 - Journée D3S (MID) – septembre 2021
 - Journée « Gériatrie » (LAN) – octobre 2021
 - Journée sur le projet « prévention des risques pro » (MID) – octobre 2021
 - Journée « Protection de l'Enfance » (LAN) - novembre 2021
 - Journée Usages du numérique (MID) – novembre 2021